

Rois de la réciprocité

Malgré une petite baisse des adhésions cette année l'AAPPMA de Molsheim se porte bien. Elle a tenu récemment son assemblée générale à la Maison des élèves.

Le président Raymond Backert a eu le plaisir de saluer une bonne trentaine de membres et Jean Michel Weber, maire de Molsheim.

URNE : Molsheim en tête en Alsace

On retiendra le nombre total de cartes vendues toutes catégories confondues qui s'élève à 997 (dont 56 % vendues via internet). Les adhésions à l'URNE (système de réciprocité dans les lieux de pêche), avec 331 cartes, placent l'association de Molsheim en tête de toutes les sociétés de pêche d'Alsace.

Globalement le nombre de cartes marque une baisse par rapport à 2017 qui fut exceptionnelle mais demeure dans la continuité des années précé-



L'association a vendu près de 1 000 cartes PHOTO DNA

dentes.

Le trésorier Jean Claude Spieser a détaillé les recettes et dépenses de l'exercice écoulé, les chiffres d'un budget de l'ordre de 57 000 € sont projetés sur écran. Pour 2019, 11 000 € seront affectés au repeuplement des étangs ce qui permet une mise à l'eau de 2,45 t de poissons. 200 kg rejoindront, quant à eux, la Bruche.

Le trésorier a obtenu le quitus après le rapport des réviseurs aux comptes qui ont été reconduits pour 2019.

Au niveau du comité Patrick Neuner, fait son entrée alors

que William Hesse est nommé vice président.

Le maire Jean Michel Weber a félicité l'association pour son dynamisme, son investissement lors des manifestations de la ville et soulevé les problèmes que connaît le bénévolat au niveau des jeunes générations. Il a aussi remercié les pêcheurs qui assurent l'entretien de l'espace idyllique que sont les étangs du Zich.

La parole était ensuite donnée au public qui a soulevé les problèmes du chemin menant à l'étang de la Chapelle à Mutzig et de la qualité des truites de

l'empoisonnement. ■

B.G.

LE CALENDRIER

9 mars : ouverture truite Bruche,
12 mars : ouverture des étangs,
31 mars : pêche Grosses truites,
1^{er} mai : Buvette à la braderie,
1^{er} juin : pêche inter sociétés,
29 juin : pêche des enfants,
4 août : Rétroencard, voitures anciennes,
1^{er} septembre : carpes frites,
5 octobre : pêche en semi-noc-
turne,
3 et 10 novembre : pêche aux
truites géantes.